



Charline Vigneron nommée à la direction de l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté

Par décision du jury composé des représentants de la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la Ville de Dijon, de Dijon Métropole, de l'Université Bourgogne Europe et de l'association ESM BFC, Charline Vigneron a été désignée pour assurer la direction de l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté à compter du **1er avril 2025**.

Un parcours ancré dans les arts et l'enseignement supérieur

Avant d'arriver à l'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche Comté, Charline Vigneron exerçait les fonctions de conseillère pour la musique et la danse depuis 2018 à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté. Elle a commencé son parcours professionnel dans des labels du ministère de la Culture, en centres chorégraphiques nationaux (CCN Ballet de Lorraine et Ballet Preljocaj), puis s'est spécialisée dans le secteur lyrique. Elle a créé et dirigé le Centre national des Métiers des arts de la Scène de l'Opéra national de Lorraine pour devenir par la suite administratrice générale de l'ensemble lyrique et musical Justiniana.

Ancrée dans le monde universitaire, elle a dirigé le Pôle Culture de l'université de Bourgogne et poursuit, parallèlement à son activité professionnelle, des recherches en histoire de l'art et en musicologie à l'EPHE – PSL.

Des ambitions affirmées pour l'ESM BFC

Grâce à ce parcours riche, Charline Vigneron entend participer, aux côtés des équipes administratives et pédagogiques, à la stabilisation structurelle et au développement de l'ESM BFC, tout en accompagnant les étudiant-es dans leurs parcours artistique et universitaire. Sa vision s'articule autour de plusieurs axes majeurs :

- **Insertion professionnelle** : Mettre en place des outils concrets pour faciliter le passage des étudiant.es vers la vie professionnelle en tant que musicien·nes interprètes et pédagogues, en s'appuyant sur l'Université Bourgogne Europe dont l'ESM est membre composante depuis le 1^{er} janvier 2025.
- **Soutenir la création et la diffusion** : Mettre en lumière les projets artistiques des étudiant.es et favoriser leur rayonnement.
- **Renforcement des partenariats** : Consolider les liens avec les conservatoires ainsi que les structures artistiques et culturelles de la région.
- **Développement de nouvelles formations** : Enrichir l'offre de formation avec des cursus en deuxième et troisième cycles, en s'appuyant sur l'Université Bourgogne Europe. En proposant une offre de formations d'excellence, Charline Vigneron souhaite attirer de nouveaux talents à l'ESM BFC qui participeront à la valorisation de ce pôle supérieur d'enseignement du spectacle vivant.
- **Intégration au "Campus Maret"** : Accompagner le développement du nouveau campus urbain d'enseignement supérieur de Dijon. Ce projet universitaire et architectural, en cours de réalisation, permettra à l'ESM BFC de disposer d'un nouveau cadre d'études d'excellence pour les musicien·nes avec et aux côtés de Sciences Po et l'ENSAD.

Avec cette nomination, l'ESM BFC s'engage dans une nouvelle dynamique, portée par une ambition forte pour l'avenir de ses étudiant·es et le rayonnement de ce pôle supérieur d'enseignement du spectacle vivant, unique en région.